

**Monsieur le Directeur Régional de
l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
DRAAF - Aquitaine
51, Rue Kiéser
33077 BORDEAUX Cedex**

Dossier suivi par : A. GODOT / O. BLEUNVEN

Objet : poste mission éducation artistique et culturelle

A Dax le 02 février 2015

Monsieur le Directeur Régional,

Le Snetap-FSU est très attaché et défend la présence de l'éducation artistique et culturelle dans les établissements agricoles publics. La DRAAF Aquitaine a en son sein l'un des réseaux EAC les plus innovants de France grâce aux moyens dédiés à cette mission depuis de nombreuses années.

Depuis les événements tragiques de janvier 2015, cette mission est une priorité au Ministère de l'Agriculture, dans le cadre de la mobilisation de l'enseignement agricole pour les valeurs de la République. De plus le 11 février 2015 une feuille de route conjointe du ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture et de la Communication a été rédigée afin de renforcer l'importance de l'EAC dans les établissements scolaires.

Dans ce contexte nous nous inquiétons de l'absence de référence au poste de chargé de mission de l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine dans la note de mobilité SG/SRH/SDMEC/2015-137 du 16 février 2015 (ni dans le rectificatif du 26 02 2015).

En effet Martine HAUTIER qui occupe actuellement ce poste a ouvert ses droits à la retraite pour le 1^{er} septembre 2015. Son poste devait donc apparaître vacant dans la note de mobilité 2015.

Nous voulons croire que l'absence de ce poste de chargé de mission à la mobilité 2015 est une erreur puisque M. Laurent JAMME, Chef du SRFD par intérim, avait confirmé son maintien le 19 janvier dernier, aux délégués du Conseil d'Orientation et de Coordination du CRARC (Complexe Régional d'Animation Rurale et Culturelle).

Dans le contexte actuel et alors que l'intérêt et l'importance du travail réalisé par Martine HAUTIER est reconnu par tous, nous ne pouvons penser que vous même ou vos services souhaitiez faire des économies d'échelle sur un outil pédagogique et culturel comme le CRARC.

Nous vous demandons Monsieur le Directeur Régional de réparer dans les meilleurs délais l'oubli de ce poste de chargé de mission de l'éducation artistique et culturelle à la DRAAF Aquitaine par un nouvel additif à la note de service mobilité 2015.

Nous sollicitons également une rencontre avec vos services afin d'évoquer au plus vite la politique d'éducation artistique et culturelle dans l'EAP Aquitaine et de la défendre à tous les niveaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'expression de mes sentiments respectueux.

Alain GODOT

Secrétaire Régional SNETAP FSU